



Compte rendu du conseil municipal du 18 Février 2022

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. OBARA Sylvain, M. Jean-Marc GILEWICZ, Mme Anne RAMAND, M. Guillaume FEVEZ, M. Fabien OBARA, M. Pascal MARTINET, Mme Maryse SANZEY, M. Romuald GARDEL, Mme Myriam CHARLIER

Membres absents excusés : Mme Marie-Ange MOLLON (HACQUIN), M. David ROBERT

Pouvoirs :

Mme Marie-Ange MOLLON à M. Fabien OBARA
M. David ROBERT à M. Romuald GARDEL

Secrétaire de séance : M. Jean Marc Gilewicz

Ouverture de la séance à 20 h 10

Ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Délibération pour la signature de contrat ENGIE
- Date pour réunir la commission « liste électorale » entre le 17 et le 20 mars

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19/11/21

Voté à l'unanimité.

2. Validation de la date de la fête patronale

Demande des forains pour être présents aux dates du 23, 24, 30 octobre et 1er novembre.

Pas d'opposition de la part du conseil municipal, cependant il sera demandé à ce que les emplacements mis à disposition soient rendus propres (constat avant et après). Il leur sera également demandé de voir à la possibilité de récupérer les eaux usées.

Une demande leur sera faite par courrier afin qu'ils puissent proposer une organisation.

3. Supplément familial

Le Supplément Familial est versé à tout agent public, fonctionnaire ou contractuel, qui a au moins un enfant à charge, Mme GÉRARD entre dans ce cadre et le supplément familial lui est versé depuis janvier 2022.

4. Orientation budgétaire concernant les travaux d'investissements pour 2022

- Eclairage public :

Le changement de l'éclairage a été effectué pour des LED ainsi que les 22 prises pour les illuminations. Reste à changer les éclairages sur les candélabres rouges rue Milaville et Joignon, prévu en mars / avril.



- Logement des écoles :

Subvention DETR :

Rénovation et mise aux normes thermiques des locaux dédiés ou destinés à l'habitat locatif	Subvention : 40 % à 70 %	Condition Projet inscrit au programme Climaxion du conseil régional et/ou Présentation de demande d'audit ou étude thermique et d'un tableau justifiant les gains attendus <i>matériaux bio-sourcés</i>
--	--------------------------	---

Climaxion : rénovation globale du bâtiment : chauffage, isolation ... pour passer le bâtiment aux normes BCE (basse consommation d'énergie)

. Coût du cabinet d'étude BE3F : 2 304 € TTC

. Montant du devis proposé par Est Habitat : 14 779 € TTC pour l'isolation des combles

. Remplacement des fenêtres du logement du bas : Devis Est Habitat : 6 510 € TTC

➔ Après délibération, le conseil municipal s'oriente pour une première phase d'isolation des combles par ses propres soins par simple déroulage de laine de verre en épaisseur de 200 mm + 240 mm, ce qui condamnerait le grenier mais qui permettrait à moindre frais de respecter les normes de résistance thermique R : 7.5 pour les combles. Coût de l'opération : 785 € HT

- Problème d'inondation à Sommaisne :

En 2018 l'Aisne a fait l'objet d'un aménagement piloté par le SMAVAS (plantations, création d'un sillon, enrochement).

Ces travaux avaient pour objectif de maintenir un flux constant de la rivière lors des périodes sèches et de lui permettre de déborder sur les plantations lors des périodes où le débit est plus important. Lors de ces travaux, un mur côté rue de Rembreval a été remplacé par un enrochement

Depuis, les riverains sont confrontés à des débordements plus fréquents qui ont des répercussions sur leur quotidien : accès difficile à leur habitation, dégradation de la chaussée, dégradation des installations d'assainissement individuel, présence d'eau dans les caves ...

La CODECOM et le SMAVAS seront sollicités pour proposer des solutions.

- Voirie :

Une rencontre a eu lieu avec le maître d'œuvre de la CODECOM sur le terrain pour faire le point sur les travaux de voirie qui vont être entrepris cette année par la CODECOM qui en a la compétence :

. Les trous seront repris sur l'ensemble de la commune ainsi que certains revêtements de routes en bicouche. Au programme : rue des Cordeliers, chemin d'Érize, bas de la rue du silo et chemin de Condé.

. Certaines rues n'ayant pas été intégrées lors du transfert de la compétence à la CODECOM vont être requalifiées cette année afin de bénéficier d'un entretien dès 2023 : chemin des Épis et rue de Rembreval.

Sont à la charge de la commune : prolongement du chemin du silo et du Blé Battu. Des devis ont été établis pour la création d'un bicouche.



- Entretien des espaces verts :

Suite à quelques difficultés de communication avec le dernier prestataire, le conseil municipal opte pour un changement de prestataire et c'est le chantier d'insertion 3 ABE basé de Seraucourt qui sera en charge de la prestation pour un forfait annuel de 8 tontes, 2 balayages et taille des arbres.

- Photocopieur :

Le photocopieur de la mairie est sous contrat de location pour une durée de 5 ans auprès de Est Multicopie. Le contrat arrive à échéance en juin 2022 et sera reconduit tacitement pour 5 ans sans manifestation de la part de la mairie.

Après consultation de différents prestataires locaux proposant des tarifs aux conditions similaires, c'est Koésio qui offre le meilleur rapport qualité/prix et qui est retenu.

Le contrat avec Est Multicopie sera dénoncé pour un changement de prestataire à partir de fin Juin.

- Sécurité :

. L'achat d'extincteurs pour un montant de 850 € HT concernant la mise aux normes des différents bâtiments communaux suite au passage de la commission sécurité est à prévoir au budget. Dossier en charge par M. Romuald GARDEL.

. Mise en place d'un défibrillateur DAE : à prévoir dans le budget de 2022 pour une mise en place au second semestre 2022. Dossier en charge par M. Romuald GARDEL.

. Proposition de mise en place d'une barrière de sécurité sur 85 ML le long du chemin des épis, barrière proposée par la scierie Dylmax pour la somme de 1 985 € HT et une pose pour 4 600 € HT.

➔ Le conseil municipal s'oriente vers une solution pour l'achat des barrières par la Commune et la pose par un autre prestataire (location d'une mini-pelle et d'une tarière à la journée au tarif de 400€)

. Vidéo-surveillance aux abords du centre du village : dossier en cours d'instruction auprès de la préfecture.

5. Projet de reconversion de la Maison de Santé

En collaboration avec la CODECOM, la micro-crèche actuelle sera transférée à la maison de santé pour répondre à de nouvelles réglementations et pour une augmentation de la capacité d'accueil de 10 à 12 places.

Un espace serait également dédié à la création d'un pôle numérique.

Les travaux commenceraient en septembre 2022 pour une durée de 9 mois.

Une convention de mise à disposition du bâtiment sera signée prochainement avec la CODECOM précisant les modalités de mise à disposition du bâtiment et la reprise d'un prêt de 200 000€ sur lequel il reste un capital de 140 000 € à rembourser.

Une réunion avec le cabinet infirmier est programmée le 3 mars afin d'échanger sur des solutions à apporter concernant le transfert.

6. Arrivée de la fibre optique

Commercialisée depuis fin janvier par différents opérateurs, 27 au total.

Wifinet tient cependant à rassurer ses adhérents et se projette encore pour de belles années. L'association reste à disposition des adhérents pour les aider au besoin et leur conseille de garder un mois tampon avant de résilier leur abonnement.

La résiliation Wifinet se fera par simple courrier, le mois entamé sera dû.



7. Présentation du projet "plan sécuritaire" du village

Un projet de sécurisation de la D902 à Rembercourt et de la D148 à Sommaisne a été déposé à l'ADA (Agence Départementale de l'Aménagement)

Le projet consiste à la mise en place de balises auto relevables pour matérialiser et sécuriser les places de stationnement, la mise en place de feux tricolores et le passage à 30 km/h de la traversée de Rembercourt.

À la suite d'une rencontre in situ avec M. Muel de l'ADA et devant la complexité du projet, il est décidé de mener une étude cette année avec l'appui du service technique de l'ADA moyennant une contribution financière de 300 € afin d'évaluer au mieux l'aménagement qui sera le plus efficace et le moins contraignant pour les habitants (écluses, feux, signalisation, ...)

8. Délibération pour la signature de contrat ENGIE

ENGIE propose une offre de prix bloqué pour l'électricité communale pour 4 ans suivant le tarif issu de la mise en concurrence des fournisseurs et la suppression de la part abonnement de tous les compteurs.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le nouveau contrat s'il est avantageux pour la commune après étude.

9. Date pour réunir la commission liste électorale entre le 17 et le 20 mars

Mmes Marie-Claude HACQUIN, Marie-José CHENOT, Sabine LECOMTE, Maryse SANZEY, Myriam CHARLIER et Mr Laurent MONNIN sont membres de cette commission et seront convoqués.

La commission se tiendra le vendredi 18 mars 2022 à 20h à salle de la mairie.

10. Informations diverses

- De nouvelles dégradations sont à déplorer dans la cour de l'école sur des équipements communaux et de la micro crèche, ainsi que des actes de malveillance laissant la porte de la réserve à incendie au terrain de sport ouverte sans réfléchir aux conséquences possibles. La gendarmerie en sera informée.
- L'assemblée générale de Groupama est prévue 10 mars à Vavincourt à 18h30. La commune sera représentée par M. Romuald GARDEL.
- L'opération « Une Rose Un Espoir 2022 » est prévue le 30 avril par le passage de motards dans la commune qui proposeront une rose contre un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer. Merci de leurs réserver un accueil chaleureux.
- Le don du sang du 6 janvier a accueilli 41 personnes, 39 donateurs dont 1 nouveau. Merci aux donateurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation.
- Réunion avec le Souvenir Français le 24 février pour organiser la cérémonie du Colonel Cazeilles qui aura lieu le samedi 18 juin 2022.
- La Commune sera représentée à la réunion du SIE du 24 février par M. Guillaume FEVEZ.
- Les travaux pour la préparation des fondations des éoliennes sont bien avancés.
- Rencontre entre Mr Olivier PAULOIN et Mr Romuald GARDEL pour l'entretien des zones faces au silo et à l'ancienne décharge.
- Le point de l'abri bus pour les enfants est soulevé, nous rappelons que le préau dans la cour de l'école a été construit à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit